

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Sciences de l'éducation et de la formation

- Université Toulouse II - Jean Jaurès – UT2J

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Toulouse II - Jean Jaurès – UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de master *Sciences de l'éducation et de la formation*, à finalité indifférenciée, est portée par le domaine sciences humaines et sociales au sein de l'Université Toulouse II - Jean Jaurès. Ce master est organisé sur quatre semestres se composant pour la première année (M1) d'un tronc commun à cinq spécialités, proposées ensuite en deuxième année (M2). La première année, des unités d'enseignement (UE) de spécialisation sont proposées aux étudiants de manière à faciliter leur orientation vers la spécialité. La seconde année les étudiants suivent également des UE communes de méthodologie. Les cinq spécialités, créées entre 2005 et 2012 correspondent à des champs d'action professionnelle en éducation et sont toutes, à l'exception d'une seule, des spécialités professionnelles : *Politique enfance jeunesse* (créée en 2011), *Encadrement des services de santé* (2011), *Métiers et pratiques du développement professionnel* (2005), *Formation de formateurs* (2010), *Recherche en éducation, formation et pratiques sociales* (seule spécialité de recherche créée en 2010 mais qui reprend l'ancien Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) *Education formation insertion* créé en 1990).

Les objectifs scientifiques de la mention qui visent globalement à produire des savoirs par la recherche et à analyser des problématiques éducatives sont définis précisément pour chaque spécialité. Sur un plan professionnel, quel que soit la spécialité, les enseignements portent notamment sur la conception et le pilotage de formation adaptés aux spécificités de chaque champ professionnel. La première année, la mention s'effectue sur 300 heures réparties sur 24 semaines. La deuxième année a le même volume horaire mais nécessite en plus un stage obligatoire d'une durée de 250 heures pour quatre spécialités et 350 heures pour une d'entre elles (*Encadrement des services de santé*). A l'issue de la mention les étudiants peuvent s'insérer professionnellement dans le secteur de leur spécialité pour tenir des fonctions de responsable de projets, d'encadrement de services dans le champ de la santé, de la jeunesse, de chargé de formation, d'orientation, de formation de formateurs.

Avis du comité d'experts

L'organisation pédagogique de la mention est cohérente avec les métiers visés et les compétences développées dans chacune des deux années. Elle s'inscrit pleinement dans le champ *Sciences humaines et sociales* (SHS) de l'établissement grâce aux liens tissés avec d'autres disciplines (psychologie, sociologie, philosophie). Les enseignements proposés en première année posent les bases d'une culture méthodologique commune à toutes les spécialités, et développent dans la deuxième année un approfondissement du domaine professionnel de la spécialité (enfance, jeunesse, éducation, santé, orientation, formation, recherche) permettant de concevoir des projets, de piloter des dispositifs ou de contribuer aux politiques d'éducation, de formation ou de santé.

Au sein de l'université, la mention est unique sur le champ de l'éducation et de la formation. Dans l'environnement socio-économique, le développement de spécialités, surtout entre 2010 et 2012, répond à des besoins de compétences identifiés dans des domaines professionnels différents mais confrontés à des problématiques proches, d'où la pertinence d'une organisation en spécialités avec quelques enseignements mutualisés. Ces ouvertures échelonnées dans le temps montrent une attention à l'émergence de besoins nouveaux sur le territoire. Il est cependant dommage que le dossier ne permette pas d'apprécier dans le suivi des étudiants si ces besoins identifiés se traduisent dans les politiques d'emplois de ces secteurs par des embauches supplémentaires ou par une reconnaissance accrue des personnes diplômées.

Les équipes pédagogiques sont clairement présentées et structurées à différents niveaux : la mention, la spécialité et les UE, et l'ensemble des enseignants-chercheurs participent à des recherches au sein des laboratoires de l'université. Cette structuration donne à voir une autonomie de l'équipe enseignante pour chaque spécialité qui construit des liens avec les milieux professionnels concernés mais installe au niveau de la mention un certain cloisonnement entre les

spécialités et avec le M1. Par ailleurs, le dossier ne donne pas d'informations permettant d'apprécier la répartition entre professionnels et enseignants au sein des différentes équipes de la mention.

L'effectif de la première année de la mention est assez stable malgré une tendance à la décroissance (126 en 2011, 118 en 2012, 112 en 2013) avec un taux de réussite très faible : 70 % de l'effectif inscrit ne valide pas le M1, ce qui interroge à la fois sur le recrutement des étudiants et sur la pédagogie proposée. Seulement 19 % de l'effectif de la mention intègre une spécialité de M2. Au niveau des cinq spécialités, les effectifs sont inégalement répartis (20 à 25 pour les spécialités les plus anciennes (*Métiers et pratiques du développement professionnel*, *Formation de formateurs* et *Recherche en formation et en éducation*), de 7 à 12 pour les autres) et le taux de réussite est en moyenne de 50 %.

On peut également noter des différences considérables dans l'accompagnement des étudiants qui effectuent la première année de cette mention avec les étudiants inscrits dans les spécialités. Si ce n'est la présentation des spécialités, la première année n'offre pas d'ancrages professionnels, par exemple par le biais d'un stage ou d'une mission, et semble conduire à beaucoup d'abandons ou d'échecs. Le dossier ne donne pas d'information sur le devenir des étudiants qui n'ont pas validé le M1 et le devenir de ceux qui ont échoué au M2.

L'organisation de chaque spécialité est différente, même si des enseignements sont mutualisés en méthodologie de la recherche et pour certains domaines proposés par l'université (la certification informatique C2i ou les langues). Toutes les spécialités ont leur intérêt et sont manifestement construites en réponse à des besoins de compétences précisément identifiés. La spécialité la plus récente, *politiques, enfance, jeunesse*, ouverte en 2012, constitue une offre unique sur la région. Avec une seule promotion enquêtée et un effectif considéré comme faible, il est difficile d'en percevoir la valeur de l'insertion professionnelle. Mais on note déjà que les premiers étudiants diplômés semblent rencontrer des difficultés à faire reconnaître au sein de leur structure le diplôme et peinent à éviter des décalages entre qualité d'emploi et niveau de diplôme. La spécialité *Encadrement des services de santé* (2011) embrasse un champ de pratiques en plein développement qui suppose des compétences nouvelles pour les professionnels. De ce point de vue, cette spécialité prend tout son sens et son intérêt. Il serait néanmoins nécessaire de mieux expliciter ses liens et ses articulations avec d'autres masters au sein de l'université sur le champ de la santé pour mieux donner à voir le positionnement spécifique de cette spécialité. La spécialité *Métiers et pratiques de développement professionnel* (2005), dont l'effectif reste mesuré (*une vingtaine d'étudiants en moyenne*), correspond à un domaine de pratiques en plein développement. Le décalage entre le développement de ce domaine professionnel (lié à la nouvelle loi sur la formation professionnelle continue) et l'effectif de la spécialité conduit à faire l'hypothèse qu'une ouverture à d'autres disciplines connexes comme la psychologie du travail, la sociologie, le droit et les dispositifs de la formation professionnelle en acte depuis 2009, ..., pourrait rendre plus attractive cette spécialité et permettre un fonctionnement avec un effectif plus satisfaisant. La spécialité, *Formation de formateurs* (2010), riche dans son approche pédagogique aurait néanmoins avantage à expliciter de manière plus lisible les compétences attendues pour ce domaine de pratiques très large. Il pourrait également être intéressant de développer davantage les liens entre le travail, la formation et la posture du formateur. Enfin la spécialité *Recherche en éducation formation et pratiques sociales* (2010), propose une solide formation à la recherche par la recherche et paraît attirer un effectif important (47 en 2011, 30 en 2012 et 21 en 2013), étonnant néanmoins au regard des possibilités d'emplois dans le champ de la recherche et du nombre faible de poursuite en doctorat (deux étudiants par an pour les dernières années). Le taux d'échec relativement important (seulement 40 % des étudiants inscrits valident le diplôme d'après les chiffres donnés en annexe) conduit à penser que cette mention aurait intérêt à mieux donner à voir les compétences visées et les exigences professionnelles requises pour intégrer les spécialités.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La recherche est présente sur l'ensemble de la mention notamment par des participations effectives des enseignants avec l'unité mixte de recherche Education, Formation Travail, Savoirs (EFTS) rattachée à l'école doctorale <i>Comportement, langage, éducation, socialisation, cognition</i> (CLESCO) et des collaborations plus ponctuelles avec d'autres laboratoires en dehors de l'université. Ces liens permettent d'impliquer les étudiants dans le travail de recherche et contribuent à faire reconnaître scientifiquement leurs travaux. Pour certaines spécialités (politiques enfance et jeunesse, encadrement des services de santé, recherche en éducation et formation) cet adossement conduit à un travail de recherche effectué avec les étudiants qui se forment à la recherche par la recherche.
-------------------------------------	--

Place de la professionnalisation	Les partenariats avec des structures locales ou nationales facilitent les opportunités de stages. Des différences sont notables entre les spécialités de M2 et la première année de la mention sur ce plan.
Place des projets et stages	Les stages, trouvés par les étudiants, sont déterminants pour l'inscription dans la spécialité. En revanche et de manière un peu paradoxale, ils ne sont pas obligatoires au niveau du M1 donc peu pris en compte dans la pédagogie,
Place de l'international	La dimension internationale est peu développée si ce n'est par des conférences avec des laboratoires de recherche partenaires et l'apprentissage obligatoire d'une langue vivante.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas mentionnés au niveau du M1 et semblent, au regard du taux de réussite, faire défaut. Des passerelles avec d'autres masters, notamment l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) et entre spécialités sont possibles.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'accès en formation à distance est possible au niveau de la première année de la mention. Le taux d'échec conduit l'équipe pédagogique à diminuer ce mode d'accès qu'elle ne considère pas adapté au public du M1. Tous les étudiants de la mention bénéficient d'une formation à l'usage des outils informatiques appliqués à la discipline.
Evaluation des étudiants	Pour l'ensemble de la mention les modalités d'évaluation combinent le contrôle continu et l'examen terminal. Il n'y a pas de compensation entre les UE, ce qui peut être une cause éventuelle du fort taux d'échec. Chaque spécialité détermine la note minimale requise pour valider ses enseignements.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi des compétences est peu explicité au niveau de la mention. Des incitations à réaliser un portfolio des compétences est évoqué mais ne semble pas faire l'objet d'un suivi particulier
Suivi des diplômés	Le suivi des étudiants s'effectue de manière très générale et globale pour la première année. Il est plus individualisé au niveau de la spécialité, surtout pour celles dont les effectifs sont petits. En première année le suivi est peu évoqué dans le dossier et peu d'informations sont données sur le devenir des étudiants qui sont en échec dès le M1 ou non admis en M2. En deuxième année, il est effectué par les responsables de la spécialité ou par l'observatoire de l'université. Les effectifs étant moindres que dans la première année, le suivi montre un très bon taux d'insertion professionnelle : le taux global toutes spécialités confondues, compte tenu des informations recueillies soit par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE,) soit par les responsables de spécialité est de 90 %. En revanche, le dossier ne donne pas d'information sur le devenir des étudiants qui ne valident pas le master 2.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il ne semble pas que soient mises en place des procédures d'autoévaluation des étudiants pour le M1 et la place et la fonction du conseil de perfectionnement peu décrites. Au niveau des spécialités, les intervenants professionnels sont très présents dans le conseil de perfectionnement créées, ou à défaut dans la participation des réunions pédagogiques de spécialité.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La structuration pédagogique de la mention organise l'enseignement de telle sorte que dès la première année la présentation des spécialités aide les étudiants à s'orienter vers le parcours de leur choix ce qui permet de les faire réfléchir à leur positionnement professionnel.
- La mention a une structuration très lisible et articule des apports conceptuels et méthodologiques avec des connaissances et des savoirs d'action émanant des différents terrains professionnels. Les enseignements sont bien adossés aux différents laboratoires de recherche de l'université et les étudiants peuvent s'initier à la démarche de recherche à partir de différents travaux d'analyse et de leur mémoire.
- Les objectifs professionnels de la mention et des spécialités sont clairement identifiés et se fondent sur les évolutions des milieux professionnels concernés (santé, politiques éducatives, évolutions professionnelles...).
- Les spécialités sont dans une relation très dense avec le tissu socio-économique, ce qui permet d'ajuster les enseignements aux besoins des milieux professionnels et facilite l'insertion professionnelle des étudiants.
- L'articulation pédagogique pour la deuxième année de la mention est compatible dans le temps avec un emploi ce qui ouvre le diplôme à des étudiants qui ont le souhait de reprendre des études parallèlement à leur activité professionnelle.

Points faibles :

- Le fonctionnement de la première année de la mention et le suivi de l'insertion professionnelle peu précis, du moins dans les données portées au dossier sont des points qui nécessiteraient d'être approfondis pour envisager des actions correctives permettant de diminuer les trop forts taux d'abandons et d'échecs.
- L'absence de stage ou d'une mission professionnelle à réaliser en première année constitue un réel handicap qui empêche les étudiants de s'engager dans une activité professionnelle avant d'opter pour une spécialité. Cela crée une disparité de fonctionnement avec la deuxième année et rend cette première année moins attrayante du point de vue de l'insertion professionnelle que les années de spécialités.
- Les éléments concernant la qualité des emplois trouvés par les étudiants du M2 et les conséquences de l'obtention du diplôme pour ceux qui ont déjà une activité professionnelle (évolution de carrière, de rémunération...) ne sont pas suffisants pour apprécier l'adéquation des enseignements aux besoins de ces différents secteurs professionnels.
- Certains enseignements paraissent faire défaut dans quelques spécialités, par exemple: les disciplines relevant du travail et du droit pour les spécialités métiers et pratiques du développement professionnel et formation de formateurs (psychologie du travail, ergonomie, les apports de la nouvelle loi sur la formation professionnelle...) ; de même l'apprentissage d'une langue étrangère appliquée à la recherche (écriture et lecture d'articles...) paraît peu développée dans la spécialité recherche en éducation et pratiques sociales.

Conclusions :

Cette mention répond à des besoins de compétences qui font défaut dans de nombreux secteurs professionnels. La diversité des spécialités, dont certaines sont uniques sur la région, et les partenariats avec les milieux professionnels sont vraiment de nature à rendre très attractive la mention dans sa conception pédagogique d'ensemble. Il reste que les faibles taux de passage en M2 et les très forts taux d'abandon en M1 devraient conduire à des actions correctives à la fois sur le recrutement des étudiants mais aussi sur leur suivi et la pédagogie au sein des unités d'enseignement de manière à mieux les accompagner vers la compréhension des exigences d'un travail universitaire qui reste néanmoins ancré sur les attendus des champs professionnels. Sur le plan de l'emploi il serait nécessaire de suivre l'insertion professionnelle des étudiants dans ces différents secteurs professionnels pour s'assurer que l'obtention du diplôme permet de faciliter l'insertion professionnelle mais peut aussi contribuer à l'amélioration de la qualité des emplois.

Éléments spécifiques des spécialités

Politiques enfance jeunesse

Place de la recherche	L'adossment aux laboratoires de Recherche de l'université offre aux étudiants la possibilité de participation à des recherches. La recherche est présentée comme au cœur de l'enseignement avec pour objectif de permettre aux étudiants de développer une réflexivité professionnelle. Cela se traduit par une valorisation scientifique du travail des étudiants (dans les processus d'évaluation ou par la pratique de la recherche-action).
Place de la professionnalisation	Des partenariats avec les structures institutionnelles locales le plus souvent associatives ou publiques (Réseau international de l'animation, Fédérations d'éducation populaire, municipalités, Direction régionale de la jeunesse et des sports...) offrent des opportunités de stages facilitant l'élaboration de projets professionnels.
Place des projets et stages	Un stage, effectué en dehors des temps de regroupement à l'université, est obligatoire et doit être d'une durée de 250 heures. Il constitue le terrain à partir duquel sera élaborée la problématique du mémoire.
Place de l'international	La spécialité est partenaire du Réseau International de l'Animation mais la place de l'international est peu développée dans la spécialité.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement en M2 s'effectue sur la base d'un dossier et d'un entretien. L'obtention d'un stage est déterminante pour l'inscription. Pour les étudiants en reprise d'étude la spécialité met en place un suivi personnalisé d'aide à la réussite. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est également développée.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La spécialité n'est pas accessible par un enseignement à distance. Les étudiants sont sensibilisés à la culture numérique par la réalisation d'un blog qui permet à la fois un espace de veille documentaire et une mise en réseau des professionnels.
Evaluation des étudiants	Les étudiants sont évalués en contrôle continu sur la base de dossiers et par la soutenance de leur mémoire.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi est plutôt informel notamment dans les relations régulières avec les enseignants. Une incitation à la réalisation d'un portfolio est suggérée mais n'est pas faite systématiquement.
Suivi des diplômés	Outre le suivi effectué globalement au niveau de l'université, c'est plutôt par des relations informelles et régulières de l'équipe pédagogique qu'il s'établit. L'équipe pédagogique entretient une correspondance avec les étudiants des différentes promotions : en avril 2014, l'ensemble des étudiants s'étaient insérés professionnellement. Ces relations suivies sont déterminantes pour faire reconnaître la spécialité dans les milieux professionnels.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Des procédures d'autoévaluations sont mises en place en début et fin de formation. Le conseil de perfectionnement de la spécialité est très présent et ses avis sont pris en compte pour l'organisation pédagogique de la spécialité.

Encadrement des services de santé

Place de la recherche	L'adossement de la spécialité à quatre laboratoires différents (Le LISST (laboratoire interdisciplinaires Solidarité, Société, Territoires Centre d'Etude des Rationalités et des Savoirs), OCTOGONE-CERPP (Centre d'études et de Recherches en psychopathologie), ERRAPHIS (Equipe de recherche sur les Rationalités Philosophiques et les Savoirs) et l'unité mixte de recherche Education, Formation Travail, Savoirs (EFTS) rattachée à l'école doctorale CLESCO (Comportement, Langage, Education Socialisation, Cognition)) sur les problématiques de l'éducation, de la santé, de la psychologie permet aux étudiants une participation effective aux travaux de recherche de ces laboratoires. Ils organisent des séminaires et sont invités à produire des articles.
Place de la professionnalisation	La spécialité s'attache à la prise en compte et à la compréhension des mutations professionnelles à l'œuvre dans ce secteur. L'implication de professionnels dans la formation est importante pour percevoir les évolutions à l'œuvre.
Place des projets et stages	Le stage est déterminant dans la spécialité et sa durée a été augmentée récemment de 100 heures, (soit une durée totale de 350 heures pour cette spécialité). Ce choix conduit à faire de la spécialité une option un peu à part dans la mention. Il n'est cependant pas spécifié dans le dossier les raisons d'une telle augmentation du temps de stage (qui semble s'effectuer dans les structures professionnelles des étudiants.) Les conséquences de cette augmentation sur la pédagogie de la spécialité ne sont pas explicitées.
Place de l'international	Des réflexions sont en cours pour développer cette dimension dans la spécialité.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement s'effectue sur la base d'un dossier de candidature et d'un entretien. Un suivi individualisé est réalisé pour les étudiants en difficulté et des supports numériques de soutien sont mis à leur disposition.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le temps de regroupement à l'université ayant été raccourci du fait de l'allongement du temps de stage, l'accès à distance ne semble pas adapté à ce public. Seules des ressources numériques complémentaires sont accessibles.
Evaluation des étudiants	La spécialité n'est validée que par le contrôle continu avec la réalisation de dossiers. La soutenance du mémoire se fait par un jury composé d'un enseignant-chercheur, du directeur de mémoire et d'un professionnel.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi des compétences est effectué en situation de travail et par la manière dont les étudiants se saisissent des projets qui leur sont confiés.
Suivi des diplômés	Le suivi des étudiants est effectué directement par le responsable de la spécialité. L'insertion professionnelle des étudiants, en reprise d'étude mais déjà insérés dans ce champ, ne semble pas poser de difficulté. Si ce n'est pour les étudiants de la première année d'ouverture où la spécialité a rencontré quelques difficultés, les étudiants sont tous insérés professionnellement.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Une procédure d'autoévaluation est faite par les étudiants à différents moments de la formation. Elle permet d'alimenter la réflexion du conseil sur les ajustements pédagogiques. Le programme pédagogique de la spécialité est revu régulièrement au sein de l'équipe et au niveau des UE.

Métiers et pratiques du développement professionnel

Place de la recherche	En collaboration étroite avec l'UMR EFTS (Education, Formation Travail, Savoirs) les enseignants de la spécialité donnent une place centrale à la recherche. Les étudiants doivent dans leur mémoire construire une question de recherche.
Place de la professionnalisation	40 % des enseignants de la spécialité sont des professionnels qui forment les étudiants dans le domaine de l'insertion, de l'accompagnement et de l'orientation. La place des professionnels et les nombreux partenariats construits avec les partenaires locaux du territoire constituent des ancrages forts pour la professionnalisation.
Place des projets et stages	Le stage d'une durée de 250 heures est lié au projet professionnel de chaque étudiant. Il est évalué deux fois au cours de la formation et le tuteur de stage participe à la soutenance du mémoire.
Place de l'international	La place de l'international est peu développée et ne semble pas être une priorité dans la présentation de la spécialité. Toutefois, des étudiants étrangers sont accueillis et des chercheurs étrangers sont invités dans des séminaires de travail.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement s'effectue sur la base d'un dossier et d'un entretien avec un professionnel associé temporaire (statut PAST de l'université). L'effectif de la spécialité semble stable depuis plusieurs années. Environ 50 % de l'effectif vient du M1 et l'autre moitié est constituée d'étudiants en reprise d'études. Le projet professionnel est déterminant pour être accepté dans la spécialité.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'ensemble des enseignements s'effectue en présentiel. Comme tous les étudiants de la mention, ceux de cette spécialité bénéficient d'une formation à l'usage des outils informatiques appliqués à la discipline.
Evaluation des étudiants	Les travaux sont principalement évalués sur la base de dossiers, uniquement en contrôle continu. La note de 10 est requise pour valider les UE.
Suivi de l'acquisition des compétences	Ce suivi est plus particulièrement effectué lors de la réalisation du mémoire et au moment de la réalisation du stage par entretiens individuels. Il s'effectue également à partir des dossiers à rendre et lors d'échanges réguliers avec les directeurs de mémoire. Les tuteurs de stage effectuent également ce suivi à partir d'une grille d'évaluation
Suivi des diplômés	Le suivi est essentiellement réalisé par l'université dans le cadre de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) et non pris en charge par le responsable de la spécialité. Les éléments rapportés montrent un taux de réponse important (75 %) et une très bonne insertion professionnelle (90 %). Pour autant, ces chiffres ne permettent pas de savoir si les répondants étaient déjà insérés professionnellement avant l'enquête, puisqu'une partie des étudiants sont en poste.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement est mis en place depuis 2011. Il réunit une fois par an en fin d'année universitaire des enseignants-chercheurs, des professionnels, des étudiants de la promotion en cours et prend en compte leurs avis pour faire évoluer la formation. Les procédures d'autoévaluation mises en place dans la spécialité s'effectuent en trois temps : deux questionnaires en fin de semestre et une réunion de restitution et d'échanges collectifs avec le responsable de la spécialité.

Formation des formateurs

Place de la recherche	Comme les autres spécialités, celle-ci est adossée à l'UMR (Education Formation, Travail, Savoirs) et au laboratoire CLESCO (Comportement, Langage, Education Socialisation, Cognition). Des UE dédiées à la recherche sont visibles dans le programme pédagogique de la spécialité.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est envisagée sous l'angle d'une démarche réflexive de prise de recul sur ses pratiques. La spécialité offre également à des professionnels qui sont en reprise d'études la possibilité de faire reconnaître leurs compétences au niveau d'un M2. Des partenariats avec des professionnels issus du monde des institutions publiques ou des associations assurent un ancrage professionnalisant.
Place des projets et stages	D'une durée de 250 heures, le stage peut se faire dans la structure d'appartenance pour les étudiants inscrits en formation continue. Dans tous les cas, il donne lieu à la formalisation d'une mission à réaliser.
Place de l'international	La dimension internationale n'est pas développée si ce n'est par la présence ponctuelle d'étudiants étrangers. Seul l'apprentissage d'une langue, obligatoire en M2, donne lieu à un enseignement.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est variable : l'effectif varie de 18 à 28 étudiants par promotion. Il s'effectue classiquement sur la base d'un dossier et d'un entretien avec un responsable de la spécialité et un professionnel. Un dispositif d'aide individualisée aux étudiants en difficulté est mis en place pour faire leur mémoire.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La spécialité n'est pas conçue pour s'effectuer avec un enseignement à distance. Les étudiants acquièrent néanmoins une véritable culture numérique en réfléchissant sur les usages de ces outils en formation à l'occasion d'une UE sur les ressources numériques et l'enseignement à distance. Par la réflexion sur leurs pratiques de formation ils peuvent ainsi analyser les potentialités de ces outils en formation.
Evaluation des étudiants	La validation de la spécialité s'effectue uniquement en contrôle continu avec une présence obligatoire aux cours. Le mémoire est soutenu devant un jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels. Un jury d'examen se réunit en fin d'année pour valider les résultats des étudiants. Les étudiants en reprise d'études bénéficient d'un accompagnement complémentaire de 25 heures pour les aider à répondre aux exigences universitaires.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi des compétences s'effectue tout au long de la spécialité au fil des dossiers rendus. Le mémoire est central pour valider les compétences.
Suivi des diplômés	Le nombre relativement restreint d'étudiants permet un suivi plus informel. Des liens sont maintenus avec les étudiants des promotions précédentes pour échanger avec les promotions suivantes. Un travail plus approfondi est en cours aujourd'hui avec un stagiaire qui effectue un bilan de l'insertion professionnelle. Les résultats de cette étude ne sont pas encore disponibles.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement a été mis en place récemment (2012). Sa représentation a été étendue aux étudiants et à l'administration. La procédure d'autoévaluation s'effectue en trois temps : un questionnaire à la rentrée, un échange oral en fin d'année et une rencontre lors de la remise des diplômes.

Recherche en éducation formation et pratiques sociales

Place de la recherche	La recherche est centrale pour les enseignements de cette spécialité qui est adossée à plusieurs laboratoires : l'UMR Education, Formation, Travail, Savoirs, Le LISST (laboratoire interdisciplinaire Solidarité, Société, Territoires Centre d'Etude des Rationalités et des Savoirs), OCTOGONE-CERPP (Centre d'études et de Recherches en psychopathologie), ERRAPHIS (Equipe de recherche sur les Rationalités Philosophiques et les Savoirs) et le CLESCO (Comportement, Langage, Education Socialisation, Cognition). Elle est au cœur de la formation et se traduit dans le programme pédagogique par une place déterminante des enseignements de méthodologies d'enquête, d'analyse des pratiques, des situations d'apprentissage et des dispositifs de formation.
Place de la professionnalisation	l'apprentissage d'une posture de recherche s'effectue en grande partie par la proximité avec les laboratoires qui sont en appui à cette spécialité puisque celle-ci doit conduire les étudiants vers le doctorat.
Place des projets et stages	Le stage prend dans cette spécialité une forme atypique puisqu'il ne s'agit pas d'exercer une mission mais de vivre un travail de terrain conduisant à un rapport de recherche. Il s'agit plutôt d'un travail en allers/retours entre le terrain et le laboratoire qui permet une alternance nécessaire à la mise en réflexivité d'un/une futur(e) chercheur(e).
Place de l'international	La dimension internationale n'est pas développée si ce n'est par l'accueil d'étudiants étrangers et par des visio-conférences. Il ne semble pas non plus que des échanges soient envisagés avec des chercheurs étrangers dans des domaines proches.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait classiquement sur la base d'un dossier et d'un entretien. Les dossiers sont examinés par une commission pédagogique mais doivent, avant leur dépôt, avoir été acceptés par le directeur de la recherche. Le dossier ne précise pas le pourcentage d'étudiants venant de la première année de la mention.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La spécialité ne propose pas d'enseignement à distance permettant le cas échéant à des étudiants étrangers de suivre la spécialité. Seuls les outils de traitements de données donnent lieu à des enseignements au sein de la spécialité.
Evaluation des étudiants	Le mémoire constitue la partie centrale et déterminante de l'évaluation de la spécialité. Les autres UE sont évaluées en contrôle continu et ne peuvent obtenir une note inférieure à 10.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi est individualisé et s'effectue au cours des entretiens avec le directeur de mémoire. Des ajustements ou des compléments d'enseignements peuvent être envisagés au semestre 9 pour les UE mutualisées.
Suivi des diplômés	Si ce n'est le suivi effectué au niveau de l'université par l'OVE il n'y a pas de suivi des étudiants. Le taux de poursuite en doctorat semble faible : deux étudiants en 2012 et deux en 2013.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La spécialité n'a pas encore mis en place de conseil de perfectionnement mais envisage de le faire en élargissant ses réunions pédagogiques.

Observations de l'établissement

Master

Mention : Sciences de l'Education et de la Formation

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3MA160010959-010856-RT

■ Observations :

Spécialité Politiques Enfance Jeunesse, p. 7

Nous précisons que le suivi des étudiants est formalisé par des rendez-vous individuels de positionnement et des régulations de groupe. Cf dossier d'évaluation de la spécialité.

Spécialité Encadrement des Services de Santé, p. 8

Le rallongement du stage de 250 à 350H n'a pas modifié le nombre d'heures de cours ni le temps de regroupement à l'université, la spécialité est toujours programmée sur 10 semaines.

L'augmentation du temps de stage (passage de 250H à 350H) est liée à 3 raisons principales :

- les étudiants travaillent majoritairement sur des processus de changement qui nécessitent un temps d'observation plus long (mise en place des formations obligatoires au Développement Professionnel Continu, mise en place de protocoles de coopération validés par l'Agence Régionale de Santé, mise en place de nouvelles organisations du travail qui méritent d'être évaluées pour réajustement, ...),
- la présence d'étudiants en formation initiale nécessite un stage plus long pour que le stage puisse constituer une expérience valorisable dans leurs cv,
- le stage est nécessairement lié au projet professionnel de l'étudiant, il est donc effectué dans la structure appropriée et doit permettre de développer le réseau professionnel de l'étudiant voire de lui créer son poste, pour exemple dans la promotion actuelle une étudiante en formation initiale a vu sa convention de stage se transformer en CDI pour le poste de Directrice Adjointe d'une EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

Les étudiants déjà insérés ont la possibilité de faire le stage dans leur propre structure mais dans la majorité des cas ils ne choisissent pas cette option, préférant prendre du recul et mener une mission dans un service ou une structure différente.

Cet allongement du temps de stage n'a modifié en rien le temps de cours et de regroupement à l'université.

Le lien entre pédagogie et stage est ainsi renforcé par la réalisation complète d'une mission d'encadrement.

La spécialité est principalement adossée à l'Unité Mixte de Recherche Education, Formation, Travail, Savoirs (Clesco est l'école doctorale et non une équipe de recherche).

Positionnement spécifique de la spécialité Encadrement des services de santé au sein de l'Université de Toulouse

Le seul M2, de la région, spécifiquement dans le champ du management de la santé est le « Master professionnel Gestion des Institutions et Services de Santé » développé par l'université Paul Sabatier.

Malgré son titre, ce diplôme est principalement centré sur le niveau politique et stratégique des établissements de santé avec des enseignements relatifs à l'évaluation médico-économique des établissements, le management stratégique des établissements, la qualité et la gestion des risques dans les établissements.

Dans le master *Encadrement des services de santé*, nous nous situons à l'échelle d'un service et privilégions les enseignements relatifs à la gestion d'une équipe avec des apports tels que l'évaluation, la gestion du stress, la formation des personnels, l'analyse des pratiques professionnelles, la promotion de la recherche, l'éthique, la construction d'une équipe et le management situationnel.

Spécialité Recherche en Education, Formation et Pratiques Sociales (page 11)

Pour la place de la recherche, la spécialité est uniquement adossée à l'Unité Mixte de Recherche Education, Formation, Travail, Savoirs.

Concernant l'évaluation des étudiants, ils doivent obtenir 10 pour valider l'unité d'enseignement cependant certaines notes peuvent être inférieures à 10 et entraîner la non validation.

Concernant le suivi de l'acquisition des compétences, des ajustements sont effectivement envisagés au semestre 9 dans une unité d'enseignement **non mutualisée**, relative à la problématique et à la méthodologie.

Comme indiqué dans le dossier d'évaluation, si la spécialité obtient un certain nombre de financements pour la poursuite en doctorat (bourses CIFRE, CDU, ATER) ceux ci ne sont pas suffisants pour l'ensemble des étudiants souhaitant poursuivre en thèse. Par ailleurs, certains critères d'éligibilité à ces financements excluent nos étudiants de plus de 35 ans sachant que dans notre département il y a une forte proportion de professionnels en reprise d'études. Nous signalons également que ces professionnels n'ont pas toujours l'autorisation de leur employeur pour cette poursuite d'études.